

Édu'Cat Pat

Comportement & Éducation du chien

Éduquer l'humain, instruire le chien !

**JOURNEE FORMATION DES MAITRES DE
CHIENS DE CATEGORIE**

Session en individuelle

Tarif: 150 €

Durée : 1 journée (9h30-17h30)

Lieu : Édu'Cat Pat

Contact : 06 64 82 02 70



www.educatpat.com

PRESENTATION

INFOS PRATIQUES :

Depuis juin 2008, la loi oblige la détention d'un Permis Canin pour les chiens « dits dangereux ».
La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal.

L'absence de permis de détention est punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 750€

A défaut de régularisation :

- le chien peut être placé en fourrière et euthanasié ou confisqué,
- le propriétaire risque jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende et l'interdiction de détenir un animal (définitivement ou temporairement).

LE PROGRAMME :

- *La connaissance des chiens,*
- *La relation entre le maître et son chien,*
- *Les comportements agressifs et leur prévention.*
- *Analyse de vidéos*

Prévoir une clé USB ou un disque dur externe pour recevoir le support pédagogique.

PUBLIC CIBLE : Personne majeure

LES OFFRES SPECIALES :

- **Vous êtes en couple** et vous souhaitez avoir chacun votre attestation, vous pouvez bénéficier d'une remise de 20% sur la 2ème attestation sur présentation d'un justificatif de domicile. À savoir que seul le propriétaire et/ou le détenteur est obligé de détenir ce document.
- **Remise de 5€ :**
 - Pour tout adoptant ou futur adoptant de chien de catégorie d'un refuge ou d'une association. Offre valable sur présentation d'un justificatif et ce durant 6 mois à compter de la date du placement (document à fournir au moment de l'inscription).
 - Pour les bénévoles de refuge ou d'association de protection animale. Offre valable sur présentation de votre contrat de bénévole ou tout autre document justifiant de votre engagement, daté de plus de 6 mois.

BULLETIN D'INSCRIPTION JFMCC A REMPLIR

Remplir 1 fiche par personne svp

Nom de naissance :
Nom d'épouse :
Prénom(s) :
Date de naissance :
Lieu de naissance (code postal + ville) :
Adresse:
Code Postal: Ville:
Tél: Émail:
Nom du chien:
Race:
Date de naissance :
N° d'identification :
Sexe: Mâle castré non oui (à quel âge?)
Femelle stérilisée non oui (à quel âge?)
Vaccins à jour (y compris la rage) : non oui

MODALITES & VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Je, soussigné(e), Monsieur, Madamedemande mon inscription à la journée de Formation des Maîtres de Chiens Catégorie, organisée par Édu'Cat Pat.

Votre inscription ne sera prise en compte qu'à **réception** :

- de ce **bulletin d'inscription** ;
- du **versement de la totalité des frais de formation**, soit la somme totale correspondant au devis.

par chèque à l'ordre d'**Édu'Cat Pat** (possibilité de faire 2 chèques)

ou par virement IBAN : **FR76 1027 8374 7000 0111 7290 556 CMCIFR2A**

- de la **photocopie recto-verso de votre pièce d'identité**.

Le tout est à envoyer à Édu'Cat Pat / Chrystel Herbulot - 4 rue du Loir – Sazeray - 28150 VOVES.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

En cas d'annulation, d'absence le jour du stage ou de départ avant la fin de la journée de la part du participant, l'entièreté de l'inscription sera non remboursable. Il sera fait exception à cette règle si une autre personne (éventuellement sur liste d'attente) peut prendre votre place avec effet immédiat.

En cas d'annulation du stage de la part de l'organisateur, vous recevrez un remboursement total.

Les coûts de transport, d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans le prix du stage.

L'attestation d'aptitude délivrée au stagiaire ayant suivi entièrement la formation, ne sera envoyée qu'après encaissement de l'intégralité du règlement.

La signature de ce présent bulletin d'inscription vaut pour acceptation des conditions générales mentionnées ci-dessus et vaut également pour commande, ce qui vous engage juridiquement.

Date :

Signature (Précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

* TVA non applicable, art 293B du CGI

SIRET n° 494 594 427 00028 - Certificat de capacité n° 28/118 - Agréments préfectoraux 28 - 41- 45 - 78